



POLITIQUE FAMILLE ET AÎNÉS

2012-2014

SAINT-GABRIEL-LALEMANT



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis plus de 200 ans, des premiers défricheurs aux citoyens branchés d'aujourd'hui, la famille est l'essence de notre communauté. Moteur de notre village, sous toutes ses formes et tous ses âges, elle mérite d'être mise en valeur.

C'est pourquoi la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est fière de vous présenter sa politique Famille et Aînés. Cette politique reflète les besoins et les préoccupations de nos citoyens. Il s'agit aussi d'un engagement de la municipalité à réaliser les stratégies d'action qu'elle contient.

À Saint-Gabriel-Lalemant, les gens sont toujours prêts à se serrer les coudes et à innover. J'ai confiance que notre politique famille et aînés deviendra un succès collectif. Elle insufflera une énergie nouvelle à notre milieu et saura enrichir notre tissu social.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement le Ministère de la Famille et des Aînés du Québec, pour sa contribution financière.

Raymond Chouinard, maire.

Mot du responsable des questions familiales

Pendant près de 16 mois, le Comité Famille et Aînés a multiplié ses efforts pour élaborer et mettre en place la première politique Famille et Aînés de Saint-Gabriel-Lalemant. Cette politique vient soutenir les demandes des citoyens de tous âges et vise à améliorer leur qualité de vie.

Le travail du comité est cependant loin d'être terminé. Il reste à maintenir nos efforts en ce sens. Durant les trois prochaines années, nous évaluons le progrès et la mise en place des diverses mesures proposées et déterminerons les actions à prendre pour atteindre nos objectifs.

Au nom du conseil municipal ainsi qu'en mon nom personnel, je remercie sincèrement tous les membres du Comité Famille et Aînés ainsi que mesdames Marijo Dubé Couturier et Maude Pichereau pour leur dévouement et le travail accompli.

MERCI!

Uldège Lévesque, conseiller municipal.

Rôle et mandat du Comité Famille et Aînés

Le rôle du Comité Famille et Aînés est d'élaborer et d'assurer le suivi de la Politique Municipale Familiale et des Aînés. Il s'agit pour la majorité de parents ou de grands-parents, dont certains font partie d'organismes et d'institutions.

Raymond Chouinard, maire
Parent et grand-parent

Chantal Milliard
Citoyenne et parent

Uldège Lévesque, conseiller municipal
Responsable des questions familiales
Parent

Jessica Chénard
Citoyenne et parent

Rénald Boucher
CSSS du Kamouraska

Marijo Couturier Dubé
Agente de développement
Parent

Lise Gagnon
Comité de la bibliothèque
Parent et grand-parent

Maude Pichereau
Agente de développement

Conrada Lévesque
Club des 50 ans et +
Parent et grand-parent

Définition de la famille

La famille gabrielloise est tissée de liens variés et multiples entre les **générations**, tant biologiques que sociaux. Elle assure le maillage entre les générations. Les aînés sont d'ailleurs partie prenante de cette famille. Mais avant tout, la famille (enfants, parents et aînés) abrite des **liens affectifs** qui sont au cœur de nos vies. La famille doit être protégée, valorisée et mise au centre de nos priorités. Les aînés de notre communauté sont le port d'attache des familles gabrielloises et la famille est **l'essence même de notre communauté**.

Saint-Gabriel-Lalemant, une histoire de famille

Les racines de Saint-Gabriel-Lalemant sont profondes. Pierre Thériault, premier colon à s'y installer, obtient de son seigneur en 1801 « une terre en bois debout sise et située sur le 5^e rang de la Seigneurie de la Bouteillerie, au sud-est du Brise-Culotte, au lieu nommé les bois brûlés ».

Dans les vingt années qui suivent, de nombreux habitants se remontent les manches, **défrichent**, ouvrent des rangs, bûchent et cultivent les terres du plateau. Un **esprit d'entraide** naît, qui marquera à jamais le milieu. La forêt faisant partie prenante de l'histoire du village, pas moins de quatre moulins à scie y fonctionnent entre 1822 et 2011.

En 1851, la municipalité de Saint-Pacôme se détache de la Seigneurie de la Bouteillerie. Le territoire de Saint-Gabriel-Lalemant est alors appelé « Le Lac » de Saint-Pacôme. Il faut attendre 1939 pour qu'à la demande de citoyens, une **paroisse indépendante** soit créée. Dans les années qui suivent, nombreux commerces et services apparaissent.

Depuis 1980, l'attrait des grands centres a réduit le nombre d'habitants. Mais la **richesse humaine**, apparue dès le défrichage des premières terres, est toujours aussi forte. La présente politique s'inscrit dans cette optique. La municipalité souhaite **reconnaître les familles**, mais aussi les aînés, qui sont l'histoire vivante du village. Elle veut également se rendre **accueillante** pour les nouveaux arrivants.

S'enrichir et s'entraider, les citoyens de Saint-Gabriel-Lalemant y sont toujours prêts.

Après tout, à Saint-Gabriel, on est tissé serré!

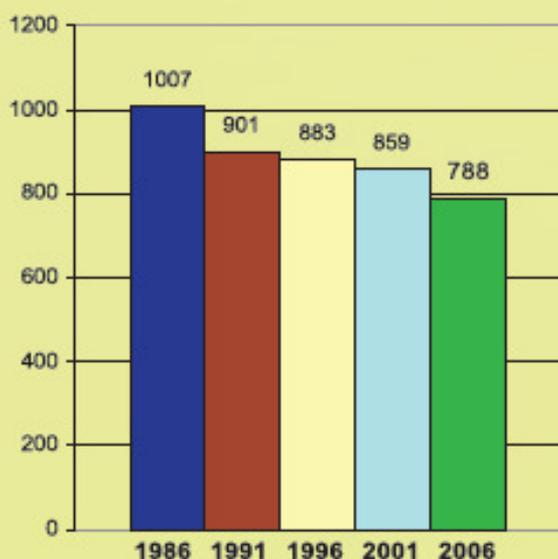


Portrait des familles et des aînés

Évolution de la population

- En 2006, Saint-Gabriel-Lalemant comptait 788 habitants. Une baisse de 11% a été enregistrée entre 1996 et 2006.
- Les **naissances** sont passées de 9 en 2006 à 3 pour les années 2007, 2008 et 2009. 2010 voit une légère augmentation avec 5 naissances.
- Les moins de 25 ans représentaient 25,4 % de la population municipale en 2006 contre 31,7 % en 1996.
- L'**âge médian** de la population passe de 37,4 ans en 1996 à 46,1 ans en 2006, confirmant le vieillissement de la population municipale.
- Les **65 ans et plus** représentaient 15,2 % de la population municipale en 2006 contre 13,6 % en 1996.

**Population municipale
(1986-2006)**



Scolarité et travail

- 42,2 % des 15 ans et plus ne possédaient pas de diplôme secondaire en 2006. Cette proportion était de 45,2 % chez les 65 ans et plus.
- En 2006, 8 % des habitants de Saint-Gabriel-Lalemant travaillaient dans la municipalité.
- Le revenu médian des ménages était de 44 429 \$ en 2006.

